



Paris, le 29 août 2012

Les molinophiles, nombreux dans le lectorat du "Monde" nous ont demandé de réagir à votre article publié le 13/08/12. Vous trouverez ci-joint les principales idées qui se dégagent du malaise qu'ils ont ressenti à la lecture de ce texte.

Un article du Monde suscite une vive réaction des amis des moulins
www.moulinsdefrance.org/doc/LeMonde_1_08_2012_Lamueecologiqueedes2000petitsbarrages.pdf

L'article du 13/08/12, illustré par un "mini barrage sur le Loing" est intitulé "La mue écologique des 2 000 petits barrages français".

Ce mini barrage représente un modeste seuil de moulin. Ces sites multi-centenaires qui ont été à l'origine d'une des plus anciennes sources d'énergie renouvelable sont respectueux de l'environnement. Leurs bâtiments et ouvrages s'inscrivent positivement dans le paysage et constituent le troisième patrimoine de France.

Jusqu'aux années 50, ces sites ont toujours cohabité avec une flore et une faune aquatiques très riches.

A cause de l'industrialisation de la production manufacturière et de l'agriculture, de la concentration urbaine, les eaux courantes ont été exposées à des pollutions en croissance exponentielle. De ce fait, les cours d'eau ont subi un appauvrissement biologique de plus en plus dramatique. De bons esprits, ont rêvé que les seuils de quelques décimètres des moulins, seraient soudainement devenus redoutables pour la flore et la faune aquatiques avec lesquelles ils coexistaient depuis des siècles. Le rêve est devenu révélation puis croyance. Il est toujours difficile de s'extraire de l'ornière de l'irrationnel. On peut légitimement s'interroger sur la persistance de cette mise en cause infondée. Cela ne permettrait-il pas d'exonérer certaines puissances économiques de leur responsabilité dans la dégradation de la qualité de l'eau ?

La mue écologique nécessaire ne concerne pas les moulins dont le seuil est de hauteur modeste. Qu'on rende à l'eau restituée par les activités humaines modernes la qualité qui était la sienne au milieu du siècle dernier !

Les procédés de traitement existent, il faut s'en donner les moyens financiers ! Nul, mû par la seule honnêteté, ne songera plus à incriminer les seuils des moulins !

Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins

www.moulinsdefrance.org